

COMMUNIQUÉ

FO JUSTICE

CP de Bois-d'Arcy : quand l'autorité vacille, ce sont les personnels qui en paient le prix !

Une délégation nationale et régionale de FO Justice s'est rendue au Centre pénitentiaire de Bois-d'Arcy afin de rencontrer les personnels et de constater la réalité du terrain.

Le constat est sans appel : le CP de Bois-d'Arcy traverse une période particulièrement difficile. Les personnels expriment un profond sentiment d'abandon tandis que de nombreuses difficultés organisationnelles semblent fragiliser le fonctionnement de l'établissement.



UNE FAÇADE DE DIALOGUE... MAIS UNE RÉALITÉ PRÉOCCUPANTE

Notre déplacement a débuté par un échange constructif avec le pôle formation, dont nous saluons l'investissement constant au service des personnels.

En revanche, notre entretien avec le Directeur des Ressources Humaines a fait apparaître plusieurs difficultés : une connaissance incomplète de certains dossiers, l'absence de réponses concrètes sur plusieurs situations et un renvoi fréquent des responsabilités.

À plusieurs reprises, les réponses apportées se résumaient à :

- « Je ne sais pas. »
- « Ce n'est pas de mon ressort. »
- « Ce n'est pas de ma faute. »

À ce niveau de responsabilité, les personnels sont en droit d'attendre des réponses claires, des décisions assumées et des solutions concrètes.



UN ÉTABLISSEMENT SOUS TENSION PERMANENTE

Sur le terrain, le malaise est profond.

Tous les corps et tous les grades tirent aujourd'hui la sonnette d'alarme. L'encadrement de proximité est à bout de souffle. Les brigadiers-chefs, confrontés à un sous-effectif chronique, travaillent sous une pression permanente.

L'épuisement professionnel devient une réalité quotidienne et les relations de travail se dégradent progressivement.

Le climat est devenu si difficile que certains collègues en viennent à déposer anonymement des comptes rendus professionnels sous la porte de la Directrice.

Quel terrible constat !

Lorsqu'un agent n'ose plus s'exprimer ouvertement, c'est que la confiance envers sa hiérarchie est profondément fragilisée.

Une porte ouverte ne suffit pas si les personnels ont le sentiment que leurs préoccupations ne sont pas réellement prises en considération.



UNE GOUVERNANCE QUI INTERROGE LES PERSONNELS

Au fil de nos échanges, une interrogation est revenue de manière récurrente :

Qui pilote réellement le CP de Bois-d'Arcy ?

De nombreux personnels nous ont indiqué avoir le sentiment qu'un cercle très restreint bénéficie d'une écoute privilégiée auprès de la direction et exerce une influence importante sur certaines décisions.

Plusieurs témoignages évoquent également un climat dans lequel certains collègues hésitent désormais à s'exprimer librement, craignant que leurs remarques ou leurs positions puissent leur être préjudiciables.

Pendant que la très grande majorité des personnels accomplit quotidiennement ses missions avec professionnalisme dans des conditions toujours plus difficiles, beaucoup ont le sentiment que leur parole peine à être entendue.

FO Justice rappelle qu'une direction doit agir avec impartialité, garantir l'égalité de traitement entre tous les personnels et prendre ses décisions exclusivement dans l'intérêt du service public.



DES ÉQUIPEMENTS INDIGNES D'UNE ADMINISTRATION RÉGALIENNE

FO Justice a également constaté une situation particulièrement préoccupante concernant les équipements de protection.

Les gilets pare-balles sont, pour certains, dans un état d'hygiène inacceptable.

Les tenues d'intervention sont usées, détériorées, parfois incomplètes, avec des sangles arrachées et des protections défailtantes.

Comment demander aux personnels d'assurer pleinement la sécurité de l'établissement lorsque l'administration n'est plus en mesure de garantir correctement la leur ?

Cette situation est inacceptable et appelle des mesures immédiates.



FO JUSTICE EXIGE IMMÉDIATEMENT :



le renfort urgent des effectifs, notamment des brigadiers-chefs et de l'encadrement de proximité ;



le remplacement immédiat de tous les équipements de protection défectueux ou insalubres ;



la réalisation d'un audit des conditions de travail et des risques psychosociaux au sein de l'établissement ;



la garantie d'un dialogue social sincère, transparent et respectueux de l'ensemble des personnels.



LE CP DE BOIS-D'ARCY MÉRITE MIEUX. LES PERSONNELS MÉRITENT LE RESPECT.

FO Justice restera pleinement mobilisée afin que les difficultés signalées par les personnels soient enfin prises en compte. Les agents attendent une direction qui décide, qui assume ses responsabilités, qui protège ses personnels et qui place l'intérêt collectif au cœur de chacune de ses décisions.

FO Justice continuera de défendre l'ensemble des personnels du CP de Bois-d'Arcy avec détermination jusqu'à l'obtention de réponses concrètes.



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**



**DU 03 AU 10
DÉCEMBRE 2026**

**CSA I & CAPI I
VOTONS
FO JUSTICE !**

